

ENJEUX ET OBJECTIFS DES RENCONTRES EUROPENNES

Les territoires transfrontaliers : pacifier les frontières et faciliter le quotidien des habitants

La construction européenne a été initiée pour dépasser les conflits qui ont marqué la première moitié du 20^{ème} siècle. Pour Robert Schuman, l'un des pères fondateurs de l'Europe, les frontières sont les « cicatrices de l'histoire ». La coopération transfrontalière est depuis l'origine au cœur de la dynamique européenne, comme l'un des moyens d'effacer ces cicatrices, et de faire des régions frontalières des espaces de construction d'une paix et d'une prospérité durables en Europe.

Pourtant celles-ci sont encore trop souvent des lieux de tension et des espaces où les communautés linguistiques et culturelles sont divisées.

La coopération transfrontalière, qui favorise la coopération sur un même territoire entre les acteurs et les collectivités de part et d'autre d'une frontière, a justement pour but de rapprocher les citoyens au-delà de ces obstacles culturels et linguistiques et d'effacer les effets d'une frontière administrative dans ces lieux où les habitants vivent et travaillent ensemble tous les jours.

Les territoires transfrontaliers sont en effet des « territoires vécus », des bassins de vie et d'emploi qui génèrent chaque jour des flux importants de travailleurs et de consommateurs frontaliers et où des coopérations variées se déploient, dans des domaines très diversifiés comme l'économie, la culture, l'environnement, la santé... Ce sont les lieux privilégiés de l'apprentissage d'une « citoyenneté européenne » qui s'enrichissent des appartenances et des cultures nationales et régionales.

Ils doivent faire l'objet d'une approche territoriale intégrée pour permettre la mise en œuvre de projets concrets qui répondent bien aux besoins des habitants.

Les enjeux politiques et opérationnels de la coopération transfrontalière de demain

Les programmes de coopération transfrontalière de la politique de cohésion 2007-2013 sont lancés et l'enjeu est désormais de mettre ces programmes aux services des territoires transfrontaliers.

Or, force est de constater que la rédaction des programmes opérationnels de coopération n'a souvent donné lieu qu'à une concertation à minima du partenariat transfrontalier et en particulier des collectivités locales. L'architecture de ces programmes est avant tout thématique et les collectivités y sont peu ou pas représentées. Il est important aujourd'hui de faire entendre leur voix auprès des autorités compétentes.

Pour la France l'enjeu est également important à la veille de sa présidence européenne et pour redonner à son engagement européen sa pleine mesure.

Au niveau local, la « plus value » de la coopération territoriale ne fait pas de doute.

L'ambition de notre colloque est ainsi de démontrer :

- qu'une Europe concrète est en marche au sein des territoires transfrontaliers : une Europe de projets, une Europe qui répond aux besoins de ses citoyens ;
- qu'une Europe conforme aux objectifs de Lisbonne-Göteborg se construit : lieux de convergence des politiques nationales et européennes, ces projets de territoires transfrontaliers portent en eux les sources d'une bonne articulation des territoires nationaux et d'une intégration européenne réussie conforme aux objectifs de «développement durable» ;
- que le développement de la coopération transfrontalière doit se poursuivre : les Etats et l'Union européenne peuvent trouver un fort intérêt à soutenir le développement de tels projets de territoire pour « pacifier » les frontières et en faire des lieux de tests et d'articulation des politiques nationales, des creusets d'une citoyenneté européenne. Mais il reste à en convaincre les autorités nationales et européennes. Tel est l'autre enjeu de notre colloque !

C'est pourquoi la MOT se propose de donner à voir les projets concrets mis en œuvre dans les territoires transfrontaliers à travers 12 ateliers qui formuleront des propositions et recommandations aux autorités nationales et communautaires.

Pour sa part, et pour assurer le suivi de ces propositions, la MOT a choisi une orientation stratégique nouvelle avec une double mutation : une affirmation au plan politique et un positionnement clairement européen.

L'EUROMOT, qui sera créée le 8 novembre à Lille, se matérialisera par la mise en place d'un réseau européen d'autorités locales transfrontalières. Une alliance stratégique sera également nouée avec l'ARFE (Association des Régions Frontalières Européennes) (voir page 22 EUROMOT).

Notre objectif à tous est de porter nos messages d'une seule voix pour mieux faire prendre en compte dans les politiques nationales et européennes ces grands enjeux de la coopération transfrontalière en Europe.

Jacques HOUBART

Directeur général de la Mission Opérationnelle Transfrontalière